



Ecole & syndicat



SNUipp-FSU
Haute-Garonne

flash 31

Le site du SNUipp 31 : <http://31.snuipp.fr>

N°7

Décembre 2008

Dispensé de timbrage

TOULOUSE CTC



PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Déposé le 3/12/2008



Contraint par la manifestation nationale du 19 octobre, par la grève massive du 20 novembre, par les mouvements de résistances professionnelles qui se développent, par l'écho négatif de ses mesures dans l'opinion publique, **Darcos a dû annoncer qu'il rencontrerait les organisations syndicales.**

Le SNUipp sera reçu avec la FSU jeudi 4 décembre à 16H. Il ne s'agira pas d'une visite de courtoisie. Il s'agit d'exiger de réelles négociations sur le budget, le maintien et le développement des RASED, la maternelle, les droits syndicaux, la formation initiale et continue ...

Mais il s'agit aussi de montrer à Darcos la détermination des personnels. Le SNUipp avec la FSU propose au plan national une nouvelle journée de grève entre le 8 et le 12 décembre.

Partout les initiatives en direction des parents d'élèves et de l'opinion publique se multiplient. Le SNUipp appelle à les amplifier. La journée nationale unitaire de manifestations délocalisées du 10 décembre est l'une de ces étapes, qui doit s'inscrire dans un calendrier montrant notre détermination à aboutir.

A Toulouse, les organisations syndicales, de parents, les associations complémentaires de l'École, se sont réunies dans le cadre du collectif "Sauvons L'Ecole". Elles ont décidé :

Un rassemblement mercredi 10 décembre métro Capitole à 14h pour rendre visibles nos revendications pour l'École dans le cadre de la journée nationale, et populariser l'appel à une manifestation d'ampleur qui aura lieu le samedi suivant. Tractage, affichages, gilets fluos, prises de parole, signature pétitions... seront au menu.

Une manifestation avec les parents à Toulouse le samedi 13 décembre à 10h30 pour l'École Publique, contre les réformes Darcos et les coupes budgétaires à l'appel des syndicats FSU - SGEN CFDT - CGT éduc. SUD éduc, de la FCPE, des associations complémentaires de l'école... A Saint Gaudens manifestation à 10 h place Jean Jaurès.

Assurons-en dès à présent le succès !

**CONTRE LES REFORMES
DARCOS
CONTRE LES
SUPPRESSIONS DE
POSTES
FACE AU MEPRIS DU
MINISTRE**

**MERCREDI 10 DECEMBRE
RASSEMBLEMENT A 14 H
SAMEDI 13 DECEMBRE
MANIFESTATION
REGIONALE AVEC LES
PARENTS A 10H30**

**FACE AUX SUPPRESSIONS
DES 3 000 POSTES DE
RASED, LE SNUIPP 31
APPELLE A SUSPENDRE
L'AIDE PERSONNALISEE
(lire pages 2 et 3)**

**MULTIPLICATION DES
REUNIONS, DES
MOBILISATIONS AVEC LES
PARENTS DANS LES ECOLES
ET LES COMMUNES (lire page 3)**

SOMMAIRE

Page 2 et 3 : Suspension de l'aide personnalisée
Page 4 : Actu
Page 5 à 7 : Compte-rendu de la CAPD du 27 novembre
Page 8 : EPEP, le SNUipp 31 écrit aux maires.

SNUipp-FSU 31 - 3 ch du Pigeonnier de la Cépière, Bât C - 31100 TOULOUSE - Tél : 05.61.43.60.62 - Fax : 05.61.43.60.69 - Email : snu31@snuipp.fr
Ce journal vous est envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 31. Conformément à la loi du 06/01/1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp 31
Dir de Pub: Ph. SEVERAC
CPPAP: 0909 S 07080 - ISSN: 1241-025X
Imprimé par nos soins -
Prix: 0,40 € Bimensuel

LE MINISTRE SUPPRIME LES RASED NOUS SUSPENDONS L'AIDE PERSONNALISEE !

A l'heure où le ministre de l'Education affiche une priorité de lutte contre l'échec scolaire, l'annonce de la suppression de 3000 postes E et G permettant la prise en charge de dizaines de milliers d'élèves dans le cadre d'aides spécialisées apparaît comme une incohérence majeure et une véritable provocation. C'est la disparition du dispositif tout entier qui est en jeu d'ici trois ans. Dans notre département, cela se traduira dès la rentrée 2009 par 60 à 70 postes en moins au sein des RASED, permettant la prise en charge de plus de 3000 élèves. Les propos du ministre, relayés par ses cercles, mettent en regard de ses suppressions de moyens une réponse : la mise en place de l'aide personnalisée. Les professionnels que nous sommes savent bien que l'aide personnalisée, si elle peut être complémentaire - dans certaines conditions - des aides spécialisées, ne peut en aucun cas leur être substituée. Il y a loin de réponses pédagogiques ciblées pour des difficultés ponctuelles dans les apprentissages, à la prise en charge des difficultés souvent lourdes, sur la durée, aux causes complexes, qu'assurent les collègues des RASED. La présence de personnels spécialisés, pouvant apporter un regard différent, intervenant en cohérence avec l'équipe pédagogique, participant d'actions de prévention autant que de prise en charge d'élèves en difficulté avérée, est un atout pour l'école publique. L'école a besoin de toutes ses cartes dans la lutte contre l'échec scolaire, dans la recherche de la réussite de tous .

Face aux suppressions des postes des RASED, le SNUipp 31 appelle les collègues à suspendre la mise en oeuvre du dispositif d'aide personnalisée.

Pour cela, nous proposons que les collègues fassent remonter au SNUipp les décisions de conseils des maîtres, de conseils de cycle, les décisions individuelles de s'inscrire dans cette suspension. Nous informerons régulièrement l'ensemble des collègues de l'état de la mobilisation. Notre volonté est de poser un acte fort et collectif qui montre notre détermination dans le refus des réformes destructrices pour l'école publique.

Nous proposons donc de suspendre l'aide personnalisée à compter de la première quinzaine de décembre dans l'ensemble des écoles de Haute- Garonne. D'ici là, multiplions les rencontres avec les parents pour leur expliquer le but de cette démarche et obtenir leur soutien. Dans cette période d'attaques contre le service public, il est indispensable de débattre avec les parents et de mener le plus largement les actions en commun.

Durant le temps de l'aide personnalisée, nous proposons de travailler avec tous les élèves par petits groupes et/ou en conseil de cycle en lien avec la prise en charge de la difficulté scolaire.

Mode d'emploi

- 1 - Réunir le conseil des maîtres pour prendre la décision la plus collective possible. Une décision d'école est bien sûr plus intéressante et forte.
- 2 - Rencontrer éventuellement des écoles proches, du secteur, pour étayer encore le cadre. Discuter des modalités d'utilisation des deux heures.
- 3 - Rencontrer les parents d'élèves pour expliquer les raisons de l'action, et/ou leur diffuser la lettre (page 3).
- 4 - Faire remonter la décision de l'école ou des écoles du secteur (avec la date de mise en oeuvre en décembre) au SNUipp, qui centralisera les engagements dans l'action et transmettra à l'Inspecteur d'Académie l'état de la mobilisation, en informera la presse...
- 5 - Engager le nouveau fonctionnement en décembre.
- 6 - Informer immédiatement le SNUipp de toute pression ou difficulté.

Ça s'étend !

De nombreux collègues nous signalent qu'ils ont lancé des réunions d'équipes, voire au niveau de communes, pour discuter de cette consigne.

A l'heure actuelle, de nombreux départements (15, 25, 26, 31, 35, 39, 47, 50, 51, 61, 67, 69, 72, 73, 75, 84, 86, 89, 92, 93, 94, 95) ont repris cette consigne. D'autres sont en passe de le faire. Faites nous remonter l'état de vos décisions sur cette question. Nous ferons un état des lieux provisoire de la mobilisation dans notre département et afficherons le "compteur" des engagements. C'est important car cela peut servir de point d'appui pour d'autres équipes, d'autres collègues, pour étayer leur décision.

SUSPENSION L'AIDE PERSONNALISEE : LETTRE AUX PARENTS

L'équipe pédagogique de l'école

Aux parents d'élèves

A l'heure où le ministre de l'Éducation affiche une priorité de lutte contre l'échec scolaire, l'annonce de la suppression de 3000 postes des RASED, réseaux permettant la prise en charge de dizaines de milliers d'élèves dans le cadre d'aides spécialisées, apparaît comme une grande incohérence et ne peut être comprise. C'est la disparition du dispositif tout entier qui est en jeu d'ici trois ans. Dans notre département, cela se traduira dès la rentrée 2009 par 60 à 70 postes en moins au sein des RASED, permettant la prise en charge de plus de 3000 élèves.

Les propos du ministre, relayés par ses cercles, mettent en regard de ses suppressions de moyens une réponse : la mise en place de l'aide personnalisée. Les professionnels que nous sommes savent bien que l'aide personnalisée, si elle peut être complémentaire - dans certaines conditions - des aides spécialisées, ne peut en aucun cas leur être substituée. L'aide personnalisée peut éventuellement apporter des réponses pédagogiques ciblées pour des difficultés ponctuelles dans les apprentissages. Les collègues des RASED assurent la prise en charge des difficultés souvent lourdes, sur la durée, aux causes complexes, dépassant souvent le cadre pédagogique. Nous savons tous que certains enfants ont besoin d'un accompagnement plus long pour apprendre à entrer dans les contraintes du cadre de l'école, ou à comprendre le sens de leur présence dans ce lieu d'autres. La présence de personnels spécialisés, pouvant apporter un regard différent, intervenant en cohérence avec l'équipe pédagogique sur le temps scolaire pour tous, participant d'actions de prévention autant que de prise en charge d'élèves en difficulté avérée, est un atout pour l'école publique. L'école a besoin de toutes ses cartes dans la lutte contre l'échec scolaire, dans la recherche de la réussite de tous.

Face aux suppressions des postes des RASED, dont nous serons aussi victimes dans notre département, voire dans notre secteur, nous avons décidé – comme dans beaucoup d'autres écoles en Haute-Garonne - de suspendre la mise en oeuvre du dispositif d'aide personnalisée.

Nous voulons poser ainsi un acte fort et collectif parce que nous pensons de notre devoir de défendre l'école publique, pour l'avenir des enfants qui nous sont confiés.

Nous mettrons en oeuvre cette décision à compter de décembre.

Durant le temps ainsi dégagé, nous proposons *de travailler avec tous nos élèves par petits groupes, sur des projets particuliers en lien avec la prise en charge de la difficulté scolaire. (personnaliser si nécessaire en fonction des décisions)*

Rajouter éventuellement

Pour discuter de tout cela, nous vous proposons une rencontre le à l'école.

L'équipe pédagogique

Multiplication des réunions, des mobilisations avec les parents dans les écoles et les communes !

Après les 70 réunions tenues lors du dernier trimestre l'an dernier, depuis quelques temps, nous sommes à nouveau sollicités pour participer à des rencontres parents-enseignants organisée dans les secteurs du département. Déjà des réunions ont eu lieu à Verfeil, Mascarville, Bourg St Bernard, Castelnau d'Estretfond, Aussonne, Venerque, Tournefeuille, Colomiers, l'Union, St Jean, Montrabé, Muret, Villefranche-Nailloux, Belberaud, Paulhac, Michoun Toulouse, Revel, Cuvier Toulouse, Miremont ...

Déjà dans de nombreux lieux du département, **la suite de la mobilisation s'organise** :

- les décisions de suspension de l'aide personnalisée s'étendent (secteurs de Colomiers, Mirail, Toulouse Est, Ranguel-Jules Julien, l'Union...)

- les réunions de collègues, parents-enseignants, se multiplient, parfois sur des secteurs larges (Revel, l'Union, Muret, Toulouse Est, Colomiers, Mirail...)

- une nouvelle "nuit des écoles" est en préparation : il faut encore fixer une date commune

- des blocages ou occupations par les parents, des moments "portes ouvertes", sont annoncés

- la pose de banderoles sur les écoles se multiplie

- les lettres dans l'esprit de celle d'Alain Refalo, reprises parfois collectivement.

Dans les autres départements également, les AG, les formes d'actions diverses se multiplient. Au Mans et dans le Puy de Dôme, des manifestations ont rassemblé des milliers de personnes ce week end. Les collègues dans les écoles sont très mobilisés. Il s'agit désormais de construire aussi les étapes nationales suivantes de l'action et de maintenir et amplifier la pression pour imposer des discussions sur les bases revendicatives portées par les personnels.

La bataille de l'opinion est essentielle. Continuons à la mener partout dans le département.



ÉVALUATION : NON A LA CONCURRENCE DES ECOLES !

Contrairement à ce que le ministre de l'Education nationale avait annoncé le nouveau système d'évaluation prévoit une mise en concurrence des écoles. C'est un document ministériel de présentation du dispositif communiqué aux Inspecteurs d'Académie que le SNUipp s'est procuré qui l'indique.

En effet parmi les objectifs et finalités assignés à cette nouvelle évaluation, figure le point suivant : « donner toutes les informations aux parents en évitant une mise en concurrence incontrôlée des écoles »*. Quelques pages plus loin le document annonce la communication orale et écrite des résultats des écoles. Cette publication conduit dans les faits à mettre en place une mise en concurrence « contrôlée » des écoles.

Si le SNUipp est favorable à la mise à disposition des équipes d'outils d'évaluation qui visent à faire progresser les élèves et qui aident à la communication avec les parents d'élèves, il rappelle son opposition totale à la publication des résultats école par école : le faible nombre d'élèves concernés dans de très nombreuses écoles comme la multiplicité des facteurs à analyser (environnement social, rôle de l'enseignant et de l'équipe pédagogique, activités péri-scolaires, facteurs individuels,...) rendent extrêmement complexe toute interprétation des résultats.

Cette publication provoquerait en outre une concurrence entre écoles et introduirait une logique de marché dont les conséquences seraient défavorables à l'ensemble des élèves. Elle remettrait en cause un des fondements de l'école publique. La mixité sociale et le brassage constituent des garanties pour une meilleure réussite des élèves.

Le SNUipp dénonce le double langage ministériel et la succession d'annonces contradictoires qui visent à créer un climat de trouble et d'incertitude dans les écoles élémentaires et maternelles. Il rappelle que les enseignants des écoles informent très régulièrement les parents d'élèves des résultats de leurs enfants.

C'est ce travail continu d'évaluation, d'information et de dialogue effectué tout au long de chaque année scolaire qui permet d'informer complètement les familles et de mettre en place les aides éventuellement nécessaires.

Le SNUipp propose dès à présent à ses partenaires de prendre toutes les initiatives nécessaires pour obtenir du ministère qu'il renonce à la publication des résultats école par école.

Pétition de soutien à Alain Refalo

Déjà plus de 4300 signatures en ligne, de tout le pays, plus de 3000 sur papier, remontées au SNUipp. L'ampleur du soutien à notre collègue est considérable. Continuons à l'amplifier... **Signez, relayez le lien dans vos réseaux...**

<http://31.snuipp.fr/spip/spip.php?article33>

Premier recul sur le SMA

Oui on peut faire reculer ce gouvernement. Face à la mobilisation des enseignants, des maires, et de plus en plus des parents, contre le service minimum d'accueil, le président de la République a été contraint à un premier recul sur cette loi qui remet en cause le droit de grève, a organisé la désorganisation, et semé la pagaille dans les communes et les écoles. Il a annoncé au congrès des maires de France qu'il y aurait un assouplissement du texte pour les petites communes (tout en vilipendant les grandes villes qui ont les moyens de mettre en place selon lui). **Continuons à nous mobiliser contre cette loi inique et inapplicable...**

Pétition « SAUVONS les RASED »

Remise des 200 000 signatures mercredi 3 décembre: rassemblement devant le Sénat et remise des pétitions au Ministère.

Vu à l'entrée de l'école _____



CAPD DU 27 NOVEMBRE

Suppression des postes de RASED

Le SNUipp a réaffirmé avec force son opposition aux 3 000 suppressions de postes des RASED, maillon indispensable de la prise en charge des difficultés scolaires dans les écoles. Nous avons interrogé l'IA lui demandant s'il avait reçu des consignes du ministère concernant la traduction départementale de cette mesure. **Au cours du débat, l'administration a été contrainte de reconnaître qu'il s'agira bien de "suppressions" de postes (la "sédentarisation" n'est qu'un leurre).** Cela représenterait environ 120 postes au niveau académique, **une soixantaine pour la Haute-Garonne, comme nous le craignons.** L'IA s'oriente vers l'implantation de postes fléchés (sur le modèle des postes langues ?) sur des écoles ciblées. Aucune info à cette heure sur les lieux d'implantation envisagés et le nombre de ces postes. Nous continuerons avec la plus grande énergie à tout faire pour empêcher la suppression des RASED.

Hors classe... primes, et logique de division des personnels

Le SNUipp est intervenu pour dénoncer la logique actuelle du ministère visant à essayer - par le biais d'attribution de primes ciblées pour des catégories de personnels - de diviser davantage la profession. Cette politique est préjudiciable, non seulement pour l'évolution du travail d'équipe dans les écoles, les relations entre collègues, mais également dans ses effets sur l'enseignement auprès des élèves. L'annonce de l'attribution par exemple d'une prime aux collègues de CE1 et CM2 pour les évaluations nationales va totalement à contresens du travail collégial dans la passation, les corrections, et l'exploitation des résultats de ces évaluations, tel qu'il était engagé jusqu'alors dans nombre d'écoles. Or ce travail a un impact sur la capacité à construire les analyses et les remédiations nécessaires à une meilleure réussite de tous les élèves. Hors classe et primes sont des outils de la logique de mise en concurrence à tous les échelons du système. Tout cela participe bien de la construction d'un modèle d'Ecole que nous rejetons.

Mouvement des personnels 2009

A la suite de la publication du nouveau texte du ministère sur la mobilité, nous apprenons en séance que l'IA a d'ores et déjà décidé de supprimer la phase de déclaration d'intention de participer au mouvement (qui avait lieu en décembre), sans aucune concertation avec les représentants des personnels. Cela préfigure bien mal de la mise en oeuvre d'un texte dont nous avons déjà dénoncé tous les dangers et la remise en cause du paritarisme qu'il annonce (voir Ecole & Syndicat n°5).

Temps partiels

Le passage de 7/9 à 6/8 a conduit l'administration à adresser aux collègues un nouvel arrêté de temps partiel. A notre question concernant la crainte des collègues de ne plus bénéficier de la reconduction sur 3 ans, la responsable de la DPE répond qu'il n'y a pas de remise en cause de la reconduction tacite sur 3 ans. Les services se sont heurtés à un problème de logiciel. Ils réajusteront les situations sur la base d'un fichier manuel en tenant compte de la date de départ du contrat.

Situation des Décharges de Maîtres Formateurs

L'arrivée tardive des nouveaux textes a amené l'IA à modifier le fonctionnement des DMF. Chaque DMF travaille désormais avec 4 maîtres formateurs au lieu de 3. Outre les gros problèmes que cela pose aux collègues, étant donné la spécificité de ces postes, surtout lorsque les fractions de service sont éclatées sur plusieurs écoles, ceux-ci sont passés d'une affectation à titre définitif à une affectation à titre provisoire.

La situation des DMF pour le prochain mouvement sera examinée lors du prochain groupe de travail sur le sujet (où nous serons présents bien sûr). A priori l'IA n'est pas opposé à la prise en compte pour ces collègues d'une priorité pour mesure de carte scolaire, étant donné qu'il y a eu transformation de poste.

Avenir des PEMF (maîtres formateurs)

A cette heure, les PEMF ne sont pratiquement pas cités dans les nouveaux textes sur la réforme de la formation, et quand le ministère de l'enseignement supérieur est interrogé sur le sujet, il répond "on verra plus tard". De plus, l'existence même du CAFIPEMF, seul diplôme validant une reconnaissance de qualification de formateur, est directement menacée. Nous avons interpellé l'administration à de nombreuses reprises sur ces sujets, tant au niveau des instances de l'IUFM, que de l'Inspection Académique et du Rectorat. Pour l'instant, les réponses restent vagues et peu satisfaisantes. Les PEMF ont montré toute leur utilité dans le cadre d'une formation professionnelle articulant pratique dans les classes et réflexion théorique. Il est indispensable que ce potentiel, l'expérience accumulée, soient préservés. Nous continuons à intervenir sur cette question et serons aux côtés des collègues

Pont de l'ascension

Le Recteur a décidé le pont.

L'IA a saisi le Conseil Général pour la question des transports. Le jour de récupération sera le mercredi précédant le jeudi de l'ascension.

Prise en charge du bilan de compétence par l'IA

Un groupe de travail rectoral est en cours. La circulaire d'application fonction publique n'est pas sortie. A terme l'IA sera contraint de prendre en charge, mais on n'ose pas déjà annoncer des critères de sélection très sélectifs des dossiers ("examen de la pertinence et de la finalité du projet")

Ineat exeat

Après avoir laissé intégrer 60 personnes pour la Haute-Garonne, le Recteur a demandé aux IA la suspension des intégrations. Si cette situation perdure, elle aura des conséquences importantes sur les moyens de remplacement, l'IA étant contraint de bloquer ZIL et BD sur des postes vacants. Ce phénomène est accentué par le non recours aux listes complémentaires. Les représentants du personnel ont relevé le caractère inacceptable du jeu avec la LOLF pour économiser des centaines de postes au plan national (environ 2000).

Stages ASH d'initiative nationale

Rien ne passe par l'IA. Tout se fait nationalement (candidatures par le biais du BO).



Stages Formation Continue 2008-2009

08D0310001. L'oral et l'entrée dans l'écrit en maternelle - du 12/01/2009 au 30/01/2009 - 89 candidatures - 18 retenues. Barème dernier : 3.000.

ANDRIEU Anne
BABONNEAU Marina
BASSOULS Bénédicte
BERTOLUZZO Monique
BOTURYN Laurence
CHAUMONT Véronique
ERBIN M.Agnès
FOURNIER Nathalie
GARCON N. Agnès
GASPIN Dominique
GUILLOCHON Nathalie
HUGUET Christine
JULIEN Catherine
LAURES Sabine
MOURGUES Sophie
PELIZZA Murielle
PERI Dorothée
TOURNIS Vincent
REGADE Sylvie LS1
LARROCHE Florence LS2
BERGE Marie LS3
QUARANTA Michel LS4

08D0310002. Sciences et technologie en maternelle - du 12/01/2009 au 30/01/2009 - 132 candidatures - 18 retenues - Barème dernier : 3.751.

ALBENQUE Patricia
ARNAUD Magali
BENAZETH Céline
BOULECH Annie
CAREL Caroline
CHAUMES RELLA Marie
CHAUVEAU Nancy
COCHONNEAU M.Pierre
COMPEYRE Céline
DAUGE Catherine
DEBRIS M.Louise
DUCHER Sandrine
MENDIBOURE DELAPLACE Régine
MUCCIN Laetitia
OLIVIE Cécile
PHILIBERT Anne-Gaël
POLIZZI-V. M.Christine
TORRES Stéphanie
TROY Lydie
MAUPOME Jacqueline LS1
AYRAL Audrey LS2

08D0310003. Espace, temps, grandeurs en maternelle - du 12/01/2009 au 30/01/2009 - 85 candidatures - 18 retenues - Barème dernier : 1.120

AYRAL Audrey
BELLENGER Carole
CALMETTES Audrey
CARREY Corinne
DESCOUBET Valérie
GRANDMONTAGNE Anne
GRAS Cécile
GUILLOU Myriam
HERVE Maria
LARROCHE Florence
LEVY Emy
MAUPOME Jacqueline
MINARI Patricia
MOLINIER LIE A.Marie
QUARANTA Michel
REGADE Sylvie
RIOUX Christine
ULTAN Céline
BOCHEREAU A.Thérèse LS1
PHILIPPE Dorothée LS2
TARDE M.Hélène LS3
GARCIA J.François LS4
ENTE Aurélia LS5

08D0310004. Arts visuels et musique en maternelle - du 27avr au 20 mai 09 -161 candidatures - 18 retenues - Barème dernier : 4.324

ALOY BISKRI Malika
ASTEGNO Marie
BOUET Michèle
BRUHAT Martine
CARCEL Nathalie
DURAND V. Christine
EL KINANI Naïma
FRAYSSE Nathalie
GILBERT Catherine
GIROS Christine
HEREDERO Myriam
LESPINASSE Christelle
LOZES Christine
MONCASSIN Brigitte
PLANELLES Sandra
SALLES Céline
ZAKHARTCHOUK Carole
BENAZETH Céline
LAURES Sabine LS1
TROY Lydie LS2
DEBRIS Marie Ls3

08D0310005. Maîtrise de la langue au CP et CE1 - du 27avr au 20 mai 09 - 65 candidatures - 18 retenues - Barème dernier : -1.500

ABELARD Claire
BOUKHCHANA Christine
BOYER Anne
CAPRON Eloise
COSTES A.Lise
DE BELLEVILLE Hélène
DEJEAN Michèle

DIEZ Véronique
GAMEL Isabelle
HERVE Caroline
HESS Christine
LEMEU Cristina
LENFANT Muriel
MAILHOS Dany
MALIGOY Nathalie
MARQUES Sébastien
MENDEZ CHEVALIER Stéphanie
QUILES Nathalie
CLADERA Nara LS1
GIRARD Jeanne LS2

08D0310006. Anglais - Espagnol au CP et CE1 - du 24 nov au 12 déc 08 - 27 candidatures (21-6) - 17 retenues (13-4. Barème dernier : -31.759

ABADIE Florence
ARNAUD GUILHEM A.Marie
BONNAFOUS Véronique
BOUTET Laurence
CAISSO Stéphanie
CALMETTES Laure
CHAUVIN PHILIPPSON Ingrid
DAUVERGNE Cécile
DURAND Sophie
ESTHER Sophie
EYCHENNE Carole
LARROUY Patricia
MARDON Hakima
MARSAN Christine
PAILLOUS Fabienne
PANASSAC Muriel
ROUSSEAU Sophie

08D0310007. Espace, temps, nombres au CP et CE1 - du 24 nov au 12 déc 08 - 48 candidatures - 32 retenues. Barème dernier : - 13.500

AUREL Laure
BEAUFILS Karine
BENAUD Virginie
BERNARD Véronique
BERTHOMIEU Sylvia
BOUDOU Marie Sol
BOURAT Magali
BRICHARD Ghislaine
BROUSTE Agnès
BURLAUD Anne
BURRIAT Sylvie
CALES Françoise
CHARVET Nathalie
CONSTANTIN Lise
DAVID Odile
DEFRAIN Maryse
DUCHE France
GIRARD Jeanne
HUGOT Francine
LECOMTE Muriel

MARMANDE Adeline
MONMAYRANT Isabelle
NIEPCERON Florence
ODRIOZOLA Pascal
PAQUIS OVIEVE Joëlle
PONS Fleur
RATTIER Rachel
SAMITIER Julie
SAMOUELIAN Mihran
SCANU Donatella
SENTENAC Nathalie
SIMON Brigitte
CHAISAC Fabienne LS1
DESRUMAUX Ursula LS2

08D0310008. EPS et maîtrise de la langue au CP et CE1 - du 27avr au 20 mai 09 - 45 candidatures - 18 retenues. Barème dernier : -11.500

BAUDUER Virginie
BENECH Marion
BOUCHER Jacqueline
CERVILLE Martine
CHABRIER Anne
DARCHE Annick
DECAMPS Catherine
ENJALRIC Blanche
EYCHENNE Denis
GUSTAVE Tania
JEGHAM Brigitte
LAFFONT Fabienne
NARDOT Anny
RIDEL Fanny
RIEDINGER Pascale
TAILLEFER Aude
VAQUIER Sophie
VOYE Estelle
ODRIOZOLA Pascal LS1
LARROUY Patricia LS2
ALMOSNINO A.Marie LS3

08D0310009. Les TICE au CP et CE1 - du 27avr au 20 mai 09 - 48 candidatures - 18 retenues. Barème dernier : -4.680

AZEMA Muriel
BENNANI-HASSAN Catherine
BERNOU Christine
BRUNET Hélène
CLADERA Nara
DELAPERCHÉ Sylvie
DEPAIRE Régine
GALY JAMOU Annie
HENRION Claire
LABEUR Isabelle
LESCURE Thomas
MAZEAU Marie
MIAUX Christine
PETRISSANS Corinne
PIGOUNIDES Veronique
ROUSSEAU Philippe

SARRAT Laurence
VIGNES CHAUVET Catherine
SANFILIPPO Nadine LS1
ERBIN Stéphanie LS2

08D0310010. Littérature, ORL, maîtrise de la langue au cycle 3 - du 16 mars au 03 avr 09 - 88 candidatures - 18 retenues. Barème dernier : 1.500

BAUER Valérie
BERGER Cédric
BONNAUD Angélique
BUZY DEBAT Stéphanie
CABIROL Olivier
CUQ M.Hélène
DESHAYES Frédéric
FOULON Sophie
FOURNIER David
LOISEAU Sacha
MASSET Delphine
MULARCZYK Nadine
PIEROT M.Pierre
PONCET Valérie
ROBINEAU SERRANO Sandrine
RULHE Nadine
TABURET Laurence
VALLEJO Sylvie
VILA Bertrand
COATANTIEC M.Pierre LS1
CHUST Laurence LS2

08D0310011. Anglais - Espagnol au cycle 3 - du 16 mars au 03 avr 09 - 51 candidatures (42-9) - 18 retenues (12-6). Barème dernier : 2.500

ANDRAL M.Catherine
BERTROU Eric
CARRASCO ROJO Carol
CAVAILLES Marc
CIARAPICA Agnès
COSNARD Jacqueline
GABRIAC Bénédicte
GAUVIN Nathalie
LARROQUE Hélène
LETELLIER Guillemette
LIGNON-MASCLOUX Anne
MOYROUD Lydie
ORACZ Françoise
ROSA Valérie
SOULES Eric
SOUZA Sylvain
THEVENIAUT Catherine
VIGUIER Céline
HANOT Corinne LS1
LAURENS Marie LS2

08D0310012. Sciences et technologie au cycle 3 - du 16 mars au 03 avr 09 - 74 candidatures - 18 retenues - Barème dernier : -1.500

ALBEROLA Christophe
BOULAC Monique
BOUVIER Frédérique
CAMY Florence
CARTIGNY Aude
CAZAUX Claire
CLUZET André
COATANTIEC M.Pierre
CORNEZ Isabelle
DAVIGNON Michelle
FLORIAN Pascale
LAURENT Annick
MASSOU Patricia
OLLIVIER Vincent
PELIZZA Anne
PEYRUSSE Sandrine
RODRIGUEZ Lydie
SENESE Dominique
LABEUR Isabelle LS1
THON Francis LS2

08D0310013. Danse, arts visuels et musique au cycle 3 - du 12/01/2009 au 30/01/2009 - 96 candidatures - 21 retenues. Barème dernier : 2.000

BONNET Fabienne
CHAP Céline
DARNIS Dominique
DAUTET Vanessa
DELERIS Perrine

DIXNEUF Isabelle
FIOROTTO Isabelle
FRESNES Alexandra
GINIBRE Emilie
GOUSSET Axelle
GRESSIER Isabelle
JOINVILLE Rémi
LAGARRIGUE Stéphanie
LEBON Etienne
MACAIRE Nicole
MEREL Claire
MIAUX Stéphane
REVEL Caroline
RUAUDEL Sarah
SPITZ ROUX Claudia
TARTART David
LAURENS Marie LS1
GAZZERA Alicia LS2

Barème des stages : AGS/2 – N x 3 (AGS au 1^{er} septembre 2008 et N est le nombre de semaines de stages effectués dans la carrière)

HORS CLASSE 2008

54 possibilités d'intégration pour le département. Barème* du dernier admis : **41.500 (AGS 32a 11m 16j)**. En cas d'égalité, les collègues sont départagés par l'AGS, puis par la date de naissance (priorité au plus ancien). 27 collègues ont été inscrits sur liste supplémentaire.

BAGNEUX Claude
BARDY Clinia
BAREIL Jacques
BEAUME Max
BOISSE Françoise
BOURRION Claudine
BURGOS Louis
CABAU M.Thérèse
CAFURNELLE Yves
CASTEX Anne
CATALA Claudine
CATALA Jacques
CATELIN Anne
CHAUVET Marc
DEFONTAINE Alain
DEL Alain
DESSAUX Christophe
DESURMONT Christian

ELBAZ Jocelyne
ESCULIER Henriette
ETCHEGARAY Maïté
FERRASSE Jacqueline
FOUCHOU L. Annick
GAMBONI Antoinette
GORDO M.José
KOPEC M.Jeanne
LACANAL Gilbert
LOPEZ Nadine
LOUBIES Martine
LUCAS Évelyne
MASI Jean
MILLET Christian
MORA Danielle
MORA M. M.Claire
OVIEVE Catherine
PELLETIER Claude

RAMONDOU Patrick
RIBOT Hélène
ROBIN Éliane
ROMAN Ghislaine
ROUDET Geneviève
RUFFAT Serge
RUP Martine
SAINTOIN M.Christine
SALAMON A.Marie
SARDA Danielle
SOUQUE Régine
TALOU Bernard
TOSI Agnès
TOUREAU Régine
TOUYARET Jacqueline
VALMARY J.Pierre
VERDIER Martine
VIGNEAU Gérard

RIVALIS Jacques LS1
EGEA Anne LS2
PELLETIER Pascal LS3
PEDROLA D.LS4
DESURMONT V. LS5
LOZANO J.François LS6
PEJOINE Chantal LS7
DULOR J.Michel LS8
CAUSSE Alexis LS9
RAYMOND Franck LS10
HOMS Bernard LS11
SCHIAVON J..M.LS12
MURAT Laurence LS13
MAESTRELLO A. LS14
BONNEMAISON A. LS15
MAURIN B. M.C LS16
GAUZY J.Luc LS17
POMMIER Annie LS18

LOYEZ Caroline LS19
VIEU Anne LS20
HOKONIQUE I.LS21
HIRSCHI Freddy LS22
VIALARS Josette LS23
GAYRAUD Colette LS24
MALNATI William LS25
BARRIOULET D. LS26
POUGET Michèle LS27

Barème : échelon X 2 + note (arrêtés au 31/12/07) + Bonification ZEP (1pt si en exercice depuis 3 ans au moins)

Le SNUipp-FSU est opposé à l'existence d'un corps de professeurs des écoles à deux classes : classe normale et hors classe. Cette division est injustifiée. Il réclame la transformation de la hors classe, de manière à permettre à tous les enseignants des écoles d'avoir un déroulement de carrière permettant d'atteindre l'indice 783, lorsque la carrière est complète.



EPEP : LE SNUIPP ECRIT AUX MAIRES



SNUipp-FSU
Haute-Garonne

Toulouse, le 1^{er} décembre 2008
Aux maires des communes de Haute-Garonne

Madame, Monsieur le Maire,

Un projet de loi, qui sera examiné à l'Assemblée dès janvier 2009, une nouvelle fois à marche forcée et sans concertation, vise à créer de toutes pièces des Etablissements Publics d'Enseignement Primaire (EPEP) pour la rentrée scolaire 2009.

Ces EPEP seraient dotés d'un statut juridique, pilotés par un conseil d'administration (élu, représentants des enseignants, non enseignants et parents, dirigé par un président). Le conseil d'administration se substituerait au Conseil d'Ecole. Ces EPEP auraient capacité de recrutement de personnels non titulaires (dans un premier temps...). Le directeur deviendrait « l'exécuteur des délibérations prises », « rendant compte à l'autorité académique », notamment de l'utilisation du budget alloué. Il serait nommé directement par l'Inspecteur d'Académie et deviendrait un supérieur hiérarchique direct des enseignants. Le projet de loi prévoit que toute école de 15 classes et plus devienne automatiquement un EPEP par arrêté préfectoral. Les communes pourraient décider de regrouper les petites écoles pour atteindre le seuil de 13 classes permettant la création d'un EPEP.

Pour nous, ce projet menace les fondements même de l'école républicaine.

Nous pouvons en effet le relier avec plusieurs autres mesures et annonces :

- l'annonce de la création d'une agence des remplacements, dont l'objectif avoué est de substituer des personnels vacataires à des titulaires de la Fonction Publique,
- la réforme de la formation des maîtres qui va mettre sur le marché de l'emploi un nombre certain de personnes titulaires d'un master « enseignement » mais non reçues au concours,
- la publication – grand public - des résultats des évaluations des écoles,
- la désectorisation (fin progressive de la carte scolaire).

Toutes ces réformes ouvrent un véritable « marché scolaire » pour les familles.

On voit bien la cohérence du dispositif d'ensemble qui se dessine, et la dérégulation et les inégalités territoriales qu'il introduit.

On peut craindre par ailleurs que cette évolution ne s'accompagne rapidement de nouveaux transferts de charges financiers sur les collectivités, comme cela a été le cas à plusieurs reprises avec les dernières réformes pour l'École.

C'est en fait une tout autre école que l'École Publique unifiée et égale sur l'ensemble du territoire, telle que nous l'avons toujours connue, qui se prépare là...

Nous tenions à vous alerter sur les dangers de ce projet de loi et à vous informer de l'opposition du SNUipp et de la FSU, comme de l'ensemble des organisations syndicales, à ce texte.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à tout notre attachement au Service Public d'Education

Le secrétaire départemental du SNUipp-FSU

Oui à l'école maternelle

Pétition à l'initiative de l'AGEEM

Déjà près de **90 000** signatures

Pour signer en ligne :

<http://marnesia.free.fr:80/>

[phpPetitions/index.php?petition=2](http://marnesia.free.fr:80/phpPetitions/index.php?petition=2)

Associations complémentaires de l'Ecole menacées

Le SNUipp-FSU 31 appelle les personnels à signer massivement la pétition initiée par les 8 associations complémentaires de l'école, qui subissent aujourd'hui une attaque sans précédent, avec notamment la remise en cause des postes de détachés et de mis à disposition et la baisse de 25% des subventions.

Signez la pétition en ligne :

<http://www.pourleducation.org/index.php>